

# REUNION DU 29 JUILLET 2020

## Ordre du jour :

*Désignation des membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Commission Communale des Impôts Directs, Délégué A.GE.D.I., correspondant Défense, subvention, décisions modificatives et questions diverses*

Présents : tous les membres du Conseil Municipal

## **DELIBERATIONS**

### **\* Membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Suite aux élections municipales, le conseil d'administration du CCAS doit être renouvelé. Ce dernier est présidé par le maire et est composé à part égale de membres du conseil municipal et de membres nommés par le maire.

L'assemblée décide de fixer à 4 le nombre des membres du conseil municipal et désigne les élus suivants : Mesdames BOUYGUES Isabelle et GINTRAND Marie-Claude, Monsieur PIGANIOL Pascal.

### **\* Commission Communale des Impôts Directs**

Le Code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire.

Dans les communes de moins de 2.000 habitants, elle est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants qui sont nommés par le directeur départemental des finances publiques parmi une liste de 24 noms (12 titulaires et 12 suppléants) proposés par le conseil municipal.

Monsieur le Maire fait part de ses propositions à l'assemblée. Accord du Conseil Municipal

### **\* Délégué A.Ge.D.I.**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la commune est membre du syndicat mixte « Agence de Gestion et de Développement Informatique ». Il convient de désigner un délégué représentant de la commune lors des conseils d'administration et diverses réunions : M. Pascal PIGANIOL exercera cette mission.

### **\* Correspondant Défense**

La commune doit désigner un correspondant Défense, qui sera le référent des autorités militaires locales : M. LAPORTE René est nommé correspondant.

### **\* Subvention au Vélo Club Maursois**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de verser une subvention de 50€ au Vélo Club Maursois dans le cadre de la course cycliste organisée le 19 juillet sur la commune.

Accord du Conseil Municipal.

### **\* Décisions Modificatives**

Ecritures budgétaires sur le budget Commune.

Accord du Conseil Municipal.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **\* Commissions municipales**

Désignation des membres des commissions municipales (voir liste en annexe)

### **\* Commissions thématiques de la communauté de communes**

Chaque commune de la Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne doit désigner des conseillers municipaux membres des 8 commissions thématiques :

- Développement économique : PIGANIOL Pascal, TALON Pierre
- Politique culturelle : ROUCHET Serge
- Solidarités : BASSET David, PIGANIOL Pascal
- Numérique : PIGANIOL Pascal
- Politique enfance & jeunesse : FRESQUET Jean-Louis
- Urbanisme : FRESQUET Jean-Louis (conseiller délégué en charge d'une approche territoriale du développement des énergies renouvelables), MERAL Gilbert
- Agriculture : TOUYRE Thierry
- Transition énergétique : BASSET David

### **\* Trottoir communal attenant au magasin Utile**

Madame LABRUNIE a aménagé les abords du magasin Utile ; Monsieur le maire informe le conseil qu'il lui a donné son accord pour faire faire la partie du trottoir appartenant à la commune et longeant le parking côté route de Peyrou (environ 50m<sup>2</sup>). Cette partie sera donc à la charge de la commune.

### **\* Travaux école**

- Portail : devis reçu pour 588€ TTC - en attente d'autres propositions
- Création d'un point d'eau : devis reçu pour 2.000€ TTC - en attente d'autres propositions
- Déplacement tableau numérique : 2 propositions reçues - validation du devis le moins cher pour un montant de 336,30€ TTC

### **\* Elagage chemins communaux**

Monsieur le maire présente au conseil municipal la proposition reçue pour l'élagage des 21 km de chemins. Le devis comprend 2 passages par an, pour un montant de 6.804€ TTC annuel ou 5.800€ TTC avec un engagement de 4 ans.

Il indique que l'entretien du matériel et le temps passé par les agents communaux à ces travaux représentent un coût important pour la commune.

Accord du conseil municipal pour la proposition sur 4 ans.

### **\* Bonus Relance**

Monsieur le maire présente au conseil les modalités du Bonus Relance mis en place par la région AURA. Il s'agit d'aides mises en place pour les communes de moins de 20.000 habitants pour la réalisation de divers projets. Les travaux doivent être effectués par des entreprises locales et doivent débiter au plus tard en juin 2021.

Il conviendra de choisir le projet à déposer (mur de l'école, wc publics, aménagement local commercial, vestiaires...)

### **\* Défibrillateurs**

- Salle polyvalente : batterie et électrodes à changer
  - Foyer / école : défibrillateur à poser à côté de la porte de la cantine
- Référent : Marie-Claude GINTRAND (voir pour formation)

### **\* Ambroisie**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que de l'ambroisie est présente depuis plusieurs années à la ZA des Camps. Cette dernière fait l'objet d'une surveillance régulière pour éviter sa propagation. Ainsi, il convient de désigner des référents en charge de son suivi : Jean-Louis FRESQUET, Nathalie AURATUS, Georges GINIOUX.

### **\* Local ACCA**

L'association communale de chasse sollicite la commune pour pouvoir agrandir son local de chasse à côté de la salle polyvalente. Monsieur le maire propose de leur attribuer le local jouxtant l'existant (environ 10m<sup>2</sup>), que la commune utilise actuellement comme local de stockage. L'ACCA se chargera de son aménagement. Accord du conseil municipal

### **\* Divers**

- Sénatoriales : rencontre M. Sautarel le 5/09 à 18h30
- Contrôle Eclairage public : Serge Rouchet
- Contact Anciens Combattants : René Laporte
- Arbre mort face au crédit agricole : à couper
- Lotissement du château d'eau : 3 lots réservés

### **TOUR DE TABLE**

- Adressage : à faire courant septembre / octobre
- Balayeuse : à louer avec d'autres communes ?
- Crédit agricole : problème de sécurité lorsque le camion est sur le trottoir
- Camion boucherie Guibert sur le domaine public et fourgon qui gêne le trottoir